

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 1

Artikel: La représentation Suisse à l'étranger [à suivre]

Autor: Guélat, Marcel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la représentation Suisse à l'étranger

par Marcel Guélat

A mon premier passage au pays — cela ne pouvait manquer — Jean-Luc me pose la question qui lui tient à cœur :

— Dis donc, un consul de Suisse, quelles sont ses tâches ?

Il me regarde en plissant les yeux. Jean-Luc est un Suisse moyen ; comme tout un chacun, il se pose des questions. Celle qu'il vient de formuler, beaucoup de nos compatriotes se la posent. Je désire donc saisir cette occasion pour lui répondre aussi complètement qu'il m'est possible de le faire :

— Essayons, lui dis-je, de trouver une comparaison concrète. Celle qui vient tout naturellement à l'esprit consiste à considérer l'activité d'un consul comme celle d'un maire d'une localité de chez nous. Pour 30 000 âmes, chiffre approximatif des Suisses immatriculés dans l'arrondissement consulaire relevant de Paris.

J'ai touché juste. L'œil de Jean-Luc pétille.

— Donc, dit-il, des naissances, des mariages, des décès ?... Je vois, mais, tout d'abord, j'aime-rais que tu me dises comment se présente, pour un Suisse qui l'aborde pour la première fois, notre Ambassade ?

« Notre maison », comme l'a appelée spirituellement un de nos compatriotes jurassiens, est au 142 de la rue de Grenelle, dans un arrondissement — le septième — de ministères et

d'avenues résidentielles, à deux pas de l'Hôtel des Invalides. Construit par l'architecte De La Maire, dans les premières années du XVIII^e siècle, pour l'abbé Chanac de Pompadour, cet hôtel particulier fut acquis en 1760 par Pierre-Victor de Besenval, fils du colonel du Régiment des gardes suisses. Après avoir connu différents propriétaires, ce magnifique bâtiment fut acheté par la Confédération en 1938. Admirablement rénové et entretenu, décoré dans le goût de l'époque, il répond remarquablement aux exigences de notre Mission diplomatique dans la capitale française. Au nombre des objets d'art que recèle l'hôtel, il convient de mentionner la tapisserie représentant le renouvellement, le 18 novembre 1663, du Traité d'Alliance avec les Suisses. Cet événement eut lieu à Notre-Dame de Paris, en présence du roi Louis XIV et des envoyés des treize Cantons. Il s'agit de l'une des tapisseries, en laine, soie et or, de l'*« Histoire du Roi »*, exécutée aux Gobelins, sous la direction de Le Brun.

Cette évocation aiguise manifestement la curiosité de Jean-Luc.

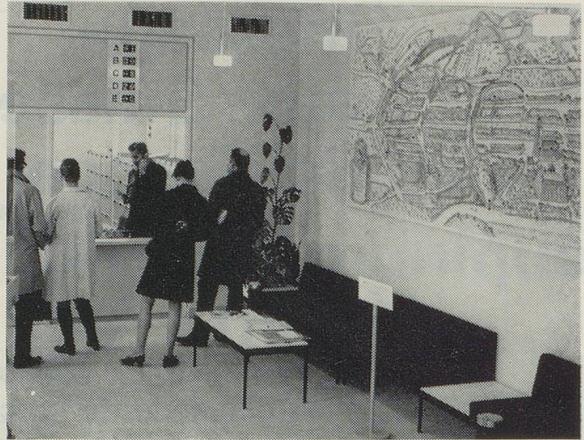
— Ainsi, lance-t-il, c'est là que sont reçus nos compatriotes ? Cette question m'amène à tenter une esquisse des tâches diverses et multiples d'une ambassade : contacts avec le gouvernement de l'Etat de résidence, représentation, affaires politi-

ques, économiques, sociales, ainsi que les affaires culturelles, scientifiques et de presse, sont l'apanage de l'Ambassadeur, secondé par ses collaborateurs spécialisés. Les salons de l'ambassade et la résidence servent de cadre à cette activité. Cependant, à de nombreuses occasions, nos compatriotes et leurs divers groupements y sont reçus.

— Tu n'as pas mentionné d'attaché militaire ? me fait justement remarquer Jean-Luc.

En effet, la Suisse a, à Paris, comme dans plusieurs ambassades, un attaché militaire et de l'air.

à suivre...



Au premier étage
vue des bureaux fonctionnels

photo 1
l'entrée de la chancellerie